



Info Mairie

La mairie vous informe qu'à partir du 31 mars 2022, SFR met fin à son contrat audiovisuel couvrant la commune.

L'antenne télé située Rue des Grands Riants n'émettra plus. Il vous appartient de vous équiper individuellement soit : d'un râteau, d'une parabole ou de la fibre.

Le Maire et le Conseil Municipal